Tel : 05 46 50 64 63
E-mail : contact@gerfiplus.fr

Le référent bientraitance

OBJECTIFS

- Mieux identifier les rôles, missions et champ d'intervention du « référent bientraitance » au sein des équipes et auprès des usagers, dans la mise en œuvre d'une démarche institutionnelle dédiée.

Méthodes pédagogiques :
Autoévaluation en amont de la formation
Recueil des attentes
Études de cas issus des pratiques professionnelles, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, travail en sous-groupes, vidéo
Remise d'un support écrit. Fin de formation : évaluation des acquis et de la satisfaction

Personnes concernées : Tout professionnel travaillant avec des personnes en situation de handicap ou de fragilité

Prérequis : Avoir suivi le stage Réf. V104 ou en maîtriser le contenu

Animation : Conseil spécialisé en action sociale

Nombre de participants : personnes maxi

Durée : 4 jours, soit 28 heures

Intra : Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe (nous consulter).

PROGRAMME *Catalogue 2025*

▶ Définir une politique de bientraitance
- notion et concept de bientraitance (rappel)
- rappel des lois, décrets et recommandations des bonnes pratiques professionnelles vis-à-vis des usagers (HAS)
- les obligations managériales

▶ Le référent bientraitance
- référent - référence : définition
- fonction - rôle (en lien avec les recommandations HAS)
- connaissances requises (réglementations, recommandations)
- obligations/limites

▶ Positionnement éthique par rapport à la référence, à l'usager, aux professionnels

▶ Comment établir une « culture » bientraitance au sein de son établissement et/ou service ?

▶ Modalités de fonctionnement par rapport à la réglementation et aux recommandations de la HAS
- recueillir et analyser les données
- communiquer sur les droits et devoirs de chacun : usagers, familles, professionnels, et les partenaires extérieurs
- mise en place, d'outils d'évaluation, cahier de doléances, protocoles de signalement
- mise en place d'un comité d'éthique
- savoir faire appel à des partenaires extérieurs